ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 7988

Texte de la question

M. Patrice Verchère appelle l'attention de M. le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des relations avec le Parlement, sur le conseil des ministres du 17 mai 2012 où, à l'issue de ce dernier, le Gouvernement faisait savoir qu'il entendait restreindre drastiquement le nombre de collaborateurs dans les cabinets ministériels. Ainsi, il a été décidé qu'il y aurait quinze conseillers pour un ministre de plein exercice et dix pour un ministre délégué. À ce jour il lui demande de bien vouloir lui indiquer le nombre de collaborateurs employés dans son cabinet.

Texte de la réponse

Le ministre délégué auprès du Premier ministre, en charge des Relations avec le Parlement informe l'honorable parlementaire que son cabinet est composé de 11 personnes.

Données clés

Auteur : M. Patrice Verchère
Circonscription : Rhône (8e circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 7988
Rubrique : Ministères et secrétariats d'état
Ministère interrogé : Relations avec le Parlement
Ministère attributaire : Relations avec le Parlement

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 23 octobre 2012, page 5893
Réponse publiée au JO le : 5 mars 2013, page 2638